

Constitution du comité national jeunes
par Eric Martin p.8

La justice des vainqueurs
par Bastien Faudot p.7

RÉGIONALES 2010

Dossier spécial élections régionales
pages 2 à 6

Bulletin d'information du Mouvement Républicain et Citoyen - mars 2010

Citoyens

MILITANTS

www.mrc-france.org

De beaux combats en perspective

Édito / Jean-Pierre Chevènement



La crise du capitalisme financier a franchi en Europe une nouvelle étape. Après que les Etats ont renfloué les banques privées défailtantes, il est apparu bien vite qu'ils ne pourraient pas recommencer une deuxième fois. **Le gonflement de la dette publique est devenu tel que la solvabilité des Etats est mise en question par les marchés financiers.**

Ceux-ci ont commencé une danse du scalp frénétique autour des émissions de dette publique par les Etats considérés comme étant les plus endettés. Ceux-ci ne peuvent déjà plus emprunter qu'à des taux doubles (6 % au lieu de 3 %) de ceux des bons allemands à dix ans (l'Allemagne étant toujours considérée comme la référence, car, avec sa politique de déflation salariale et budgétaire, elle a réussi à dégager un fort excédent commercial (138 Milliards d'euros encore en 2009) et à même de contenir son déficit budgétaire (cinq points du PIB au lieu de 8 % pour la France, 12 % pour la Grèce ... et les Etats-Unis).

Evidemment ce jeu est absurde : **les marchés financiers spéculent comme c'est leur nature, mais leur spéculation vise à encourager la tribu des « doctrinaires vertueux » qui appellent de partout à lutter contre les déficits, à stopper le gonflement de la dette, etc. pour, enfin, « rentrer dans les clous de Maastricht ».**

M. Woerth, en France, a réclamé 50 Milliards d'économies budgétaires d'ici 2013. Les plans de rigueur s'annoncent partout et pas seulement à Athènes, Lisbonne ou Madrid.

C'est une deuxième étape de la crise qui est devant nous. La danse du scalp des marchés financiers n'est pas sans évoquer le bal des sorcières : dans un monde revenu au Moyen-âge, les Etats sont considérés par les marchés financiers comme des faillis en puissance. Les marchés n'oublient qu'une chose : derrière les Etats il y a les peuples. Ils veulent rayer trois siècles de luttes ! Ils veulent revenir sur la démocratie !

Des gouvernements « socialistes », comme celui de George Papandreou en Grèce, ou Luis Zapatero en Espagne, peuvent bien se prêter aux exercices de rigueur qu'on leur demande, ils vont bientôt se trouver coincés entre la pression des marchés et la pression des peuples.

Il va falloir maintenant proposer des choses sérieuses : remettre en cause les choix de politique monétaire et budgétaire que l'Allemagne impose au reste de l'Europe. C'est cela que j'appelle « un gouvernement économique de la zone euro », c'est-à-dire d'abord une politique de change qui passe par une réforme des statuts de la BCE (emploi, croissance et pas seulement lutte contre l'inflation). Il faut faire tomber le cours de l'euro. La Grèce nous y aide. Pas assez !

Ensuite il faut sortir la zone euro de sa langueur économique. Chacun le sait : elle est la lanterne rouge de la croissance mondiale. Un « grand emprunt » européen permettrait de lancer un programme de relance sur le modèle chinois.

A la crise actuelle il n'y a évidemment de solution que mondiale : La Chine seule n'arrivera pas à prendre le relais du consommateur américain défailtant. Quant à l'objectif avancé par Barack Obama - doubler le montant des exportations américaines -, il est simplement irréaliste. **Pour sortir de cette crise immense qui est devant nous, il faudra remettre en cause les sacro-saintes règles du capitalisme financier globalisé :**

- le libre-échangisme déséquilibré d'abord ;
- l'anarchie monétaire qui fait de l'euro le paillason du dollar et du yuan (sans parler de la livre britannique qui a « dévissé » de 40 %. Si ce n'est pas du protectionnisme monétaire, qu'est-ce que c'est ?)

Il faudra surtout remettre au pas le système financier et les oligarchies financières, re-réglementer les banques, reprendre le contrôle politique des banques centrales.

En Europe il ne s'agit pas de « revenir à Maastricht » comme le serinent des dirigeants myopes, il s'agit :

- soit de revoir de fond en comble toutes les règles de gouvernance de l'euro et de la politique économique au sein de la zone euro en s'appuyant sur la volonté des Etats de **remettre les oligarchies financières à leur place : subordonnée**;
- soit, si cela s'avère impossible, de prendre en France des mesures de salut public, en s'affranchissant de règles dont chacun peut constater qu'elles sont devenues caduques, bref de **rétablir la République !**

C'est l'enjeu de 2012 en France.

Il y a de beaux combats en perspective ...

inscrire le MRC dans le paysage politique réel

Les listes pour les élections régionales sont maintenant déposées dans les préfetures. La période de négociation que nous avons ouverte avec la rencontre entre Jean-Pierre Chevènement et Martine Aubry en novembre est donc presque close et il convient d'en faire un premier bilan.

Premier parce que cette période ne sera véritablement close qu'au soir du dépôt des listes pour le second tour. C'est à ce moment que nous pourrions vérifier – dans les faits – la sincérité de la signature de Martine Aubry et du Parti Socialiste. Le secrétariat national sera en la matière particulièrement vigilant. Nous sommes instruits par le passé même si nous n'avons pas de préjugé. **L'accord conclu entre le MRC, le PS et le PRG pour les élections régionales permettra la participation et l'élection de plus de candidats MRC que lors du scrutin régional de 2004. L'accord concerne 15 régions contre 5 en 2004.**

Les chiffres témoignent d'un **changement significatif d'attitude du PS à notre égard**. Il serait pour autant faux de dire que ce changement est vérifié pour tous et partout. Dans au moins quatre régions, nos camarades ont eu à faire face aux oukases des notables socialistes locaux ou à leur indifférence.

A cet accord national s'ajoute l'Aquitaine où le MRC régional a décidé de participer à une place non éligible, le Languedoc-Roussillon où nos candidats sont sur la liste du président de région sortant et la Corse où le

MRC soutient et participe à la liste conduite par Emile Zuccarelli. Alors qu'en 2004 le MRC comptait 15 conseillers régionaux, il aura lors du

«Alors qu'en 2004 le MRC comptait 15 conseillers régionaux, il aura lors du scrutin au moins 27 candidats en position éligible»

scrutin au moins 27 candidats en position éligible.

Cet accord a donc une première vertu : celle de permettre d'inscrire durablement le MRC dans le paysage politique réel. **La seule échéance reste et demeure pour le MRC l'élection présidentielle parce qu'elle structure la vie politique de notre pays. Mais celle-ci se prépare par les scrutins intermédiaires comme l'élection régionale.** D'autant que celle-ci se teinte d'une couleur particulière cette année.

Les élections régionales sont l'occasion, dès le premier tour du 14 mars, d'un triple vote utile : pour la gauche, pour l'action publique et pour la France.

Pour la gauche, le scrutin régional fournit l'occasion de solder l'épisode des élections européennes. **Le PS semble avoir rompu avec ce qu'il faut bien appeler son autisme et avoir compris qu'il avait besoin de partenaires capables de porter une véritable alternative à la politique de la droite.**

Les élections régionales peuvent

enclencher à cet égard la dynamique du rassemblement à gauche.

L'objectif du MRC est de peser pour tourner la page de la dérive libérale et européiste de la gauche.

Il est clair qu'un accord, fut-il relativement avantageux avec le PS ne signifie pas la conversion de celui-ci à nos thèses. Mais nous ne devons pas non plus ignorer l'évolution d'une posture à notre égard, pas plus que nous ne devons oublier le texte co-signé par Martine Aubry et Jean Pierre Chevènement le 4 novembre 2009 et qui mentionnait : « L'Union européenne, qui aurait pu profiter de la coordination opérée entre les principaux gouvernements au plus fort de la crise pour se réformer et instaurer un véritable gouvernement économique, n'a pas apporté de réponse à la mesure de la situation. Au contraire, la Commission européenne n'a de cesse que d'appeler au rétablissement des règles de concurrence et d'orthodoxie budgétaire comme si l'orage passé, tout pouvait recommencer comme avant. Entre la concurrence déloyale des pays à très bas coût salarial et celle du dollar, la France et l'Europe sont prises en tenaille. »

En dehors du MRC et du PRG, les masques tombent : le radicalisme du NPA le condamne à refuser toute participation aux exécutifs. Celui du Front de gauche le conduit à l'impasse, loin de la dynamique espérée. Quant aux Verts, ils expriment sans fard une ambition d'appareil dont on se demande où elle situe l'intérêt général.

Le scrutin régional sera également un rendez-vous déterminant pour l'action publique. Le véritable objectif du gouvernement est la réduction des politiques publiques. Cette politique menace le pacte républicain, qu'il s'agisse de l'éducation, de la santé, des services publics ou du rôle des collectivités territoriales. **La réforme des collectivités locales**

a pour seul objectif de diminuer les dépenses des collectivités locales. Le président de la République l'a assumé tout de go le 20 octobre dernier en la présentant : il n'est pas question, pour lui, que les collectivités territoriales restent à l'écart de « la nécessaire réduction des dépenses publiques ». On ne saurait être plus clair

Quant au fameux grand emprunt, il est loin d'être à la hauteur de l'enjeu et relève d'une illusion qu'il faut dissiper : trois années d'investissements liés à cet emprunt seront nécessaires pour compenser le cadeau fait aux plus favorisés à travers le bouclier fiscal ! L'Etat est donc malheureusement défaillant et le modèle français d'action publique est menacé. Pour le défendre, les collectivités locales,

qui réalisent 70% des investissements publics, sont un atout essentiel, particulièrement dans la crise. Les élections régionales auront aussi une portée nationale : il s'agit d'envoyer un signal fort pour imposer une vraie rupture avec la politique libérale, qui vise à restaurer le système qui nous a conduits à la crise. Il s'agit donc de poser les jalons du débat qui doit conduire la gauche à proposer une autre politique à la Nation.

Devant l'importance de ces enjeux, le MRC doit en fait mener trois campagnes dans la campagne des régionales : une campagne contre la droite, qui permette à la gauche rassemblée de remporter un succès ; une campagne au sein de la gauche, en affirmant notre identité et nos propositions, au moment où le PS a

plus de questions que de réponses; **une campagne au service de notre mouvement enfin**, en développant notre capacité à parler aux citoyens, à répondre à leurs préoccupations et à mobiliser de nouvelles forces militantes.

Au-delà des résultats de mars 2010, le scrutin régional est une étape en vue de l'échéance présidentielle de 2012. Jean-Pierre Chevènement l'a rappelé le 10 février à Martine Aubry: « L'échéance de 2012 est très importante, il faut que nos discussions se poursuivent concernant le problème des primaires afin de proposer une alternative crédible, progressiste et républicaine ».

Guillaume Vuilletet
Secrétaire national aux élections

Les 54 candidats du MRC

Alsace

Audrey SCHITTLY
n°12 - Haut-Rhin - 32 ans
conseillère municipale de Retzwiller

Aquitaine

Josette ROBERT
n°11 - Lot et Garonne - 62 ans
retraitée

Auvergne

Jean-Marc MIGUET
n°11 - Puy de Dôme - 62 ans
conseiller technique en action sociale
conseiller municipal du Centre

Corse

Guy SUSINI
n°21 - Corse - 60 ans
Maître de conférences des universités

Franche-Comté

Etienne BUTZBACH
n°1 - Territoire de Belfort - 58 ans
médecin - maire de Belfort

Alain LE TAILLEUR
n°12 - Doubs - 37 ans
ingénieur

Jean-Pierre THABOURIN
n°5 - Territoire de Belfort - 58 ans
cadre territorial

Samia JABER
n°8 - Territoire de Belfort - 42 ans
vice-présidente du Conseil général

RÉGIONALES 2010

Ile de France

Aimée GOURDOL
n°14 - Hauts de Seine - 58 ans
Ingénieure

Ana GREGOIRE
n°18 - Val d'Oise - 46 ans
enseignante

Guillaume VUILLETET
n°7 - Val d'Oise - 42 ans
maire-adjoint de Méry sur Oise
conseiller régional sortant

Serge EPINARD
n°29 - Seine St Denis - 55 ans
cadre technique
maire adjoint de Noisy le Grand

Laurence RIGAULT
n°28 - Hauts de Seine - 59 ans
Documentaliste

Béatrice DESMARTIN
n°14 - Seine St Denis - 48 ans
directrice de cabinet

Eric CHEVAILLIER
n°7 - Yvelines - 49 ans
Consultant
conseiller régional sortant

Eric FERRAND
n°14 - Seine et Marne - 50 ans
chargé de mission
conseiller régional sortant

Françoise LE CORRE
n°26 - Yvelines - 57 ans
documentaliste

Dominique VIET
n°23 - Seine et Marne - 62 ans
retraîtée industrie pharmaceutique

Pierre DUBREUIL
n°12 - Paris - 42 ans
Secrétaire général d'établissement public
Conseiller du Vème arrondissement

Jean-Marc NICOLLE
n°14 - Essonne - 45 ans
Cadre - président de la communauté
d'agglomération du Val de Bièvre

Jean-Luc LAURENT
n°4 - Val de Marne - 52 ans
maire du Kremlin-Bicêtre
vice-président du conseil régional

Estelle FOLEST
n°27 - Paris
33 ans
Chargée d'études

Daniel ESPRIN
n°23 - Essonne - 61 ans
Agent EDF
maire de Leuville sur Orge

Daniel Guérin
n°14 - Val de Marne - 46 ans
conseiller général délégué
conseiller régional sortant

Île de la Réunion

Christine SOUPRAMANIEN
n°6 - Île de la Réunion - 31 ans
enseignante - vice-présidente
du Conseil régional

Georget LEBON
n°45 - Île de la Réunion - 38 ans
employé de commerce

Languedoc-Roussillon

Béatrice NEGRIER
n°12 - Hérault - 51 ans
conseillère régionale
sortante

Fatima RAG EL HASSI
n°14 - Gard - 53 ans
formatrice

Lorraine

Chantal NIEDERCORN
n°22 - Moselle - 63 ans
directrice d'association

Limousin

Madeleine HEBRARD
n°18 - Haute-Vienne - 53 ans
enseignante

Patrick TRANNOY-MONS
n°10 - Correze - 29 ans
cadre territorial

Midi-Pyrénées

Marie-Pierre GLEIZES
n°20 - Haute-Garonne - 49 ans
enseignante - chercheuse

Nord - Pas de Calais

Françoise DAL
n°12 - Nord - 52 ans
conseillère régionale sortante



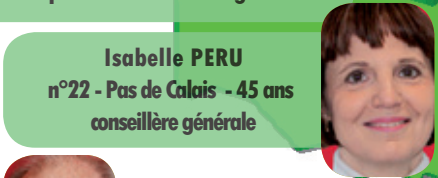
Claude NICOLET
n°29 - Nord - 46 ans
maire-adjoint de Dunkerque



Jean-Marie ALEXANDRE
n°9 - Pas de Calais - 64 ans
maire de Souchez
vice-président du conseil régional



Fatima HASNI
n°42 - Nord - 37 ans
chef de projets

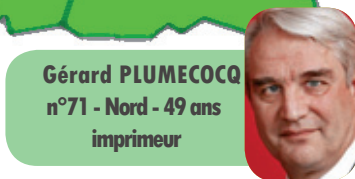


Isabelle PERU
n°22 - Pas de Calais - 45 ans
conseillère générale

Jean-Michel CONVENT
n°57 - Nord - 52 ans
maire-adjoint de Guincy



Yvon LEJEUNE
n°35 - Pas de Calais
maire-adjoint de Liévin



Gérard PLUMECOCQ
n°71 - Nord - 49 ans
imprimeur

Haute-Normandie



Hervé CASTEL
n°29 - Seine-Maritime - 50 ans
maire adjoint de Pont de l'Arche

Pays de la Loire



Christine MEYER
n°21 - Loire-Atlantique - 59 ans
professeur de philosophie
conseillère municipale de Nantes



Daniel SALE
n°15 - Maine et Loire - 61 ans
Apiculteur en retraite

Picardie



Sandrine GOFFINON
n°8 - Somme - 48 ans
psychologue d'entreprise



Michel VIGNAL
n°10 - Aisne - 65 ans
professeur



Mireille COSSIN
n°16 - Oise - 63 ans
professeur

Poitou-Charentes



Annie Rousseau
n°6 - Charentes - 64 ans
enseignante



Provence Alpes Côte d'Azur



Sylvianne MAZZA
n°24 - Alpes Maritimes - 54 ans
inspectrice des Domaines



Jean-Jacques BONFIL
n°51 - Bouches du Rhône - 63 ans
praticien hospitalier



Ladislav POLSKI
n°3 - Alpes Maritimes - 34 ans
médecin
conseiller municipal de la Trinité

Rhône-Alpes

Thierry LUCAS
n°25 - Rhône - 50 ans
professeur



Dominique VIAL
n°14 - Ain - 54 ans
maire-adjointe de Reyrieux



Paul LAVIE
n°9 - Ardèche - 65 ans
maire de Saint-Remèze



Catherine COUTARD
n°6 - Drôme - 48 ans
médecin urgentiste - conseillère
municipale de Montélimar

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT MENACE LES PRINCIPES ET LES VALEURS QUI FONDENT LE PACTE RÉPUBLICAIN : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ, SOUCI DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL, SOLIDARITÉ. LES RÉGIONS ONT UN RÔLE À JOUER.

Défendre l'éducation

L'éducation, première application des principes d'égalité et de laïcité, est malmenée par le gouvernement. Les régions jouent un rôle essentiel en matière de construction et d'équipements des lycées. Le MRC doit peser pour qu'elles poursuivent leur action en faveur de l'égalité des chances (gratuité des manuels scolaires), de l'aménagement territorial des formations, de l'amélioration de l'accès à l'enseignement supérieur et du soutien à la recherche.

La sécurité : un droit fondamental

Assurer la sécurité, premier des droits garantis par la République, c'est protéger les plus faibles. Or, après la suppression de la police de proximité créée par Jean-Pierre Chevènement, le gouvernement a échoué sur la sécurité. Et pour cause : il ne cesse de réduire les effectifs de policiers, mais aussi de surveillants et d'éducateurs dans les lycées. Face à cette défaillance de l'Etat, les régions doivent poursuivre leur action concrète. Mais le MRC entend aussi se battre pour que l'Etat prenne ses responsabilités.

Pas d'égalité ni d'emplois sans croissance

La croissance est le moteur de l'égalité, de l'emploi et des ressources des régions pour agir. Face à la crise, au chômage et au travail précaire, la croissance et le développement économique sont des exigences. Il faut conjuguer ambition économique et impératif environnemental. Les régions doivent continuer à agir pour la formation, la recherche, le soutien aux activités nouvelles, le maintien des activités agricoles et industrielles.

Santé, social, logement : le rôle des régions

En période de crise et face au désengagement manifeste de l'Etat du logement social et de la santé (réduction des effectifs, menaces sur l'Hôpital public, sur la qualité et l'égalité d'accès aux soins), les régions ont un rôle de « bouclier social » à jouer. Elles soutiennent le logement social, notamment dans les zones fortement urbanisées, agissent contre la désertification médicale des territoires, financent les formations sanitaires et sociales, des équipements sanitaires, agissent pour l'éducation à la santé, l'accès aux soins et aux services (urgences, crèches) et l'accessibilité aux personnes en situation de handicap.

Transports : l'action positive des régions

L'Etat joue un rôle important en matière de financement des transports, à travers les contrats de projets Etat-Région. Il doit en outre continuer à assumer ses responsabilités à l'égard de la SNCF et de la RATP, qui doivent demeurer dans le secteur public. Les régions peuvent revendiquer un bilan positif, qu'il s'agisse de l'amélioration des TER, des lignes TGV et du feroutage ou des infrastructures routières. En Ile-de-France, la Région a plus fait en trois ans que l'Etat en 30 ans. Le MRC défend une politique des transports fondée sur l'amélioration de l'offre, la justice de la tarification et le refus de l'opposition entre transports en commun et transports routiers.

La justice des vainqueurs «seule la guerre perdue est un crime»

UN ESSAI REMARQUABLE DU PHILOSOPHE ITALIEN DANILO ZOLO EST PARU À L'AUTOMNE DERNIER. *LA JUSTICE DES VAINQUEURS (DE NUREMBERG À BAGDAD)* CONFRONTE LA FONCTION RÉELLE DES JURIDICTIONS INTERNATIONALES DEPUIS 1945 À LEURS PRÉTENTIONS AFFICHÉES.

«Quand on étudiera en détail la conduite des nations, on découvrira qu'il existe une loi selon laquelle *seule la guerre perdue est un crime.*» : cette citation en exergue de l'essai de Danilo Zolo a été prononcée en 1946 par le juge indien du tribunal international de Tokyo, Radhabinod B. Pal¹. Le cynisme apparent de cette affirmation, faisant fi de la question morale, s'avère rétrospectivement d'une tragique lucidité.

Le philosophe italien prend le parti d'expliquer la genèse de **la justice internationale dont il observe qu'elle a muté progressivement sous l'influence de la culture nord-américaine** au lendemain de la première guerre mondiale. Aux côtés des Etats, les individus sont devenus des sujets de l'ordre juridique international et passibles de sanctions pénales.

A partir de 1945, les nations victorieuses ont organisé la mise en accusation de ceux qu'elles considéraient responsables des guerres d'agression : les tribunaux de Nuremberg et de Tokyo ont été mis en place à cet effet.

Pourtant, et malgré les nouvelles dispositions du droit international rédigées par le camp des vainqueurs de 1945, les deux superpuissances américaine et soviétique, ont multiplié des guerres d'agression caractérisées (les Etats-Unis au Viet-Nam, l'Union soviétique en Afghanistan) et les opérations extérieures plus ponctuelles (Guatemala, Cuba, Liban, Libye, Panama...). **Les puissances victorieuses recourent quant à elles à la puissance militaire en s'affranchissant des règles qu'elles énoncent pour les autres.**

Depuis les années 90, «la justice des vainqueurs» a refait son apparition : les tribunaux pénaux internationaux à La Haye pour l'ex-Yougoslavie, à Arusha pour les crimes du Rwanda et le tribunal spécial de Bagdad ont puni les chefs politiques et militaires adversaires des coalitions de l'OTAN. Aucune plainte déposée contre l'OTAN n'a jamais été retenue par le procureur général Carla del Ponte, de même que les massacres atomiques d'Hiroshima et de Nagasaki ne firent jamais l'objet d'aucune remise en question.

Le système dualiste de la «justice internationale» est parfaitement décrit par Danilo Zolo. La raison structurelle de ce deux-poids-deux-mesures est simple : **il n'y a de justice que lorsqu'un pouvoir exécutif est suffisamment puissant pour en faire exécuter les décisions.**

Dès lors, Danilo Zolo décrit cette justice internationale à rebours de ses propres prétentions : **elle est marquée par la partialité des acteurs et constitue le soumois prolongement du droit du plus fort.**

L'avantage de la doctrine de la justice internationale se trouve toute entier dans son habillage vertueux. Cette analyse rejoint celle exprimée par le romancier David Di Nota : «il faut énoncer cette vérité pascalienne sans faiblir, **car ce n'est pas protéger le plus faible que de le bercer de balivernes juridiques, c'est ajouter au plus fort le prestige d'une bonne conscience qu'il ne mérite pas.**»

Historiquement, le processus de criminalisation juridique de la guerre (c'est-à-dire la discrimination de l'ennemi comme criminel) a



Tribunal international de Tokyo, juillet 1946

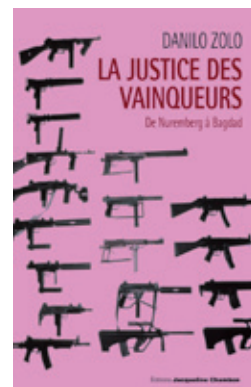
servi de justification à l'interventionnisme anglo-saxon. A partir des années 80, les revendications de guerres justes (humanitaires ou préventives) sont venues succéder à l'antique guerre sainte. **Cet enjeu s'avère désormais décisif pour les puissances occidentales qui tentent d'enraciner leur hégémonie.**

Le philosophe italien conclut sur la contradiction la plus grave : la justice internationale s'est compromise en servant des objectifs contraires à ceux qu'elle prétendait défendre. Elle offre en conséquence une «contribution à la cause de la haine et de la terreur».

Bastien Faudot

1 Radhabinod B. Pal s'était opposé alors, avec le juge français Henri Bernard, à la classification de crime contre la paix. Ils avaient rédigé un mémoire de désapprobation consécutivement aux jugements dont ils s'étaient désolidarisés. Le juge Bernard a aussi compilé dans ses écrits les réserves que lui inspiraient la juridiction à laquelle il participa.

2. Entretien de David Di Nota, revue *Chronic'Art*, janvier 2009.



La justice des vainqueurs, Danilo ZOLO, édition Jacqueline Chambon, 23€

jeunes militants

Constitution du comité national jeunes

Les jeunes sont nombreux à ne pas se laisser emporter par les vieux discours spécieux, libéraux, européistes, écologistes ou « sociétaux », qui ont séduit tant de leurs aînés pour mieux les éloigner de leur propre destin : les oreilles se font rares parmi ceux nés pendant ou après les années 80 pour ces supercheries...

Malgré les difficultés qu'il subissent, les jeunes sont aussi nombreux à vouloir mener le combat politique, au lieu de se laisser désarmer en em-

«A l'heure où un nouveau cycle politique s'ouvre devant eux, les jeunes sont ainsi nombreux à vouloir et à pouvoir s'investir dans le parti. Il n'est pas utile d'en douter.»

brassant le statut piégeux de victime perpétuellement lésée, voire exploitée, par les générations antérieures, que beaucoup tentent de leur faire adopter, pour mieux mettre à mal les services publics, l'assurance-maladie et l'assurance-vieillesse.

A l'heure où un nouveau cycle politique s'ouvre devant eux, les jeunes sont

ainsi nombreux à vouloir et à pouvoir s'investir dans le parti. Il n'est pas utile d'en douter.

Chaque militant, chaque comité local, chaque fédération a donc bien sûr à coeur de mener une stratégie efficace de recrutement, d'accueil, de fidélisation et d'intégration de jeunes militants.

Il en va de même pour le secrétariat national. C'est pourquoi il vient de décider de créer un « comité national jeunes », afin de conforter les dynamiques de concrétisation du désir d'engagement de ces jeunes, en offrant un cadre supplémentaire d'action et de réflexion, spécialement dédié.

Le comité sera présidé par l'un de ses membres, choisi par eux, agissant sous le contrôle et l'impulsion du secrétaire national à la jeunesse.

Il tiendra séance régulièrement la veille des réunions nationales de type conseils nationaux, universités d'été, congrès, etc. (réunions auxquelles les jeunes militants seront invités comme auditeurs, s'ils n'y assistent pas déjà en raison d'une autre qualité).

Lieu de formation militante, le comité ouvrera en faveur de l'actualisation



du logiciel républicain et mènera des projets spécifiques, notamment en matière de communication (par exemple, en prenant l'initiative de la réalisation d'une vidéo ou de l'élaboration d'une action internet).

Eric Martin

Pour faire partie du « comité national jeunes », il suffit de signaler sur le bulletin d'adhésion 2010 sa volonté de participer à ses activités en plus de celles de son comité local et de sa fédération. Sa prochaine réunion aura lieu le samedi 27 mars 2010 de 14h à 19h, au siège national du mouvement.

ADHÉREZ AU MRC ! 2010

et soutenez Jean-Pierre Chevènement

BULLETIN D'ADHÉSION

Dès maintenant, adhérez ou réadhérez au MRC en retournant ce coupon avec votre chèque de cotisation nationale fixée à 55 € (25 € pour les jeunes, les personnes au chômage ou au RSA).
Votre carte d'adhérent 2010 vous sera envoyée par courrier du siège national.

Je soussigné(e), NOM Prénom.....
Adresse
Ville..... CP.....
Date de naissance..... Syndicat.....
Profession..... Lieu professionnel.....
Téléphone Portable
Courriel.....
Mandat(s) électif(s) éventuel(s).....

Souhaite adhérer au MRC renouveler mon adhésion au MRC
 participation au COMITÉ NATIONAL JEUNES

Et joint un chèque de € à l'ordre de l'AFMRC
Un reçu fiscal vous sera fourni pour bénéficier d'une réduction d'impôts de 66 % du montant de votre cotisation. (ainsi, pour 100€ de cotisation, le coût réel est de 34€)

Fait à le Signature :

Coupon à renvoyer complété avec le versement à :
MRC
3 avenue de Corbéra
75012 PARIS